

Régate DUO MIXTE

AVIS DE COURSE
DIMANCHE 4 SEPTEMBRE 2016

♀ RÈGLES PRÉLIMINAIRES

ELLE + **LUI** SUR UN **BATEAU** SERA RECONNUE COMME ÉTANT LA RÈGLE PRÉLIMINAIRE À TOUTES LES AUTRES.

ELLE : DE SEXE FÉMININ OBLIGATOIREMENT ... **LUI** : DE SEXE MASCULIN OBLIGATOIREMENT ...

LA CONSTITUTION DES DUOS EST LIBRE ET NE PORTERA À AUCUN JUGEMENT NI MÉDISANCE DE PORT. IL NE SERA DEMANDÉ NI CERTIFICAT DE MARIAGE, NI DE PACS, NI PORT D'ALLIANCE OU TOUT SIGNE DISTINCTIF D'APPARTENANCE L'UN À L'AUTRE.

LA RÉGATE SERA RÉGIE PAR LES RÈGLES TELLES QUE DÉFINIES DANS LES RÈGLES DE COURSE À LA VOILE.

♂ SUPPORT DE COURSE

LA RÉGATE EST OUVERTE AUX BATEAUX EN RÈGLE **OFFPI** : OBJET FLOTTANT PRÉALABLEMENT IDENTIFIÉ.

L'OFFPI DOIT ÊTRE CAPABLE DE REJOINDRE NOIRMOUTIER SANS ENCOMBRES POUR LE REPAS DE MIDI ET D'ÊTRE RENTRÉ AU PORT AVANT LA NUIT.

NB : L'OFFPI SERA DE TAILLE SUFFISANTE POUR QUE CHACUN PUISSE, SI NÉCESSAIRE, SE RÉFUGIER DANS UN COIN EN CAS DE «HOULE» ...

♀ ADMISSIBILITÉ ET INSCRIPTION

LES DUOS ADMISSIBLES PEUVENT S'INSCRIRE EN COMPLÉTANT LE FORMULAIRE ET EN L'ENVOYANT ACCOMPAGNÉ DES FRAIS D'INSCRIPTION REQUIS, AU CLUB DE VOILE DE PORNIC AU PLUS TARD LE 31 AOÛT 2014.

CHAQUE MEMBRE DE L'ÉQUIPAGE DOIT PRÉSENTER LORS DE L'INSCRIPTION DÉFINITIVE SA LICENCE FFVOILE VALIDE AVEC CACHET MÉDICAL AINSI QU'UNE AUTORISATION PARENTALE POUR LES MINEURS (ES). IL NE SERA PAR CONTRE EXIGÉ NI QUITTANCE DE LOYER, NI AVIS D'IMPOSITION, NI LIVRET DE FAMILLE. PAR CONTRE, LE SOURIRE EST OBLIGATOIRE ET TOUTE MANIFESTATION D'ENTHOUSIASME SERA LA BIENVENUE.

♂ UN PEU DE TENUE ...

LA TENUE DE NAVIGATION ADÉQUATE RESTE À DISCRÉTION - OU PAS - DES DUOS. **ELLE** PEUT PORTER LA CULOTTE ET **LUI** LA JUPE SI IL LE SOUHAITE. TOUTE FANTAISIE EST PERMISE DANS LA LIMITE DU DÉCENT ET DU SÉCURITAIRE.

NB : RIEN NE S'OPPOSE À UN ÉCHANGE DES SIGNES VISUELS PERMETTANT DE DÉTERMINER **ELLE** ET **LUI**.

♀ DROITS À PAYER

LES DROITS DE PARTICIPATION REQUIS SONT DE 45€ PAR ÉQUIPAGE, RÉGLABLES PAR **ELLE**, PAR **LUI** OU PAR LES **DEUX**.

CE PRIX COMPREND LA PARTICIPATION À LA RÉGATE AINSI QU'UN APÉRITIF LE MIDI SUIVI D'UN REPAS.

IL EST POSSIBLE DE LOUER UN BATEAU PAR L'INTERMÉDIAIRE DU CLUB NAUTIQUE DE PORNIC, POUR SE FAIRE, MERCI DE VOUS RAPPROCHER DE SON SECRÉTARIAT.

LES ACCOMPAGNATEURS POURRONT PARTICIPER AU REPAS DES ÉQUIPAGES S'ILS ARRIVENT À REJOINDRE, À LEUR CONVENANCE ET EN TEMPS ET EN HEURE, LE LIEU DU REPAS.

♂ DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE

LE DÉPART SERA DONNÉ ENTRE LE BATEAU COMITÉ ET UNE BOUÉE. IL S'AGIRA D'UNE COURSE À DÉPARTS DÉCALÉS (SOUMIS AU RATING DES **OFFPI** DANS UN SOUCI DE GRANDE ÉQUITÉ) AVEC ARRIVÉE EN TEMPS RÉEL.

LE PARCOURS SERA DE TYPE CÔTIER.

L'ORGANISATION SE RÉSERVE LE DROIT DE DÉFINIR, JUSTE AVANT LE DÉPART, LE PARCOURS À SUIVRE.



Régate DUO MIXTE



PROGRAMME



DIMANCHE 4 SEPTEMBRE 2016

JUSQU'À 9H30 : CONFIRMATION DES INSCRIPTIONS AU CNP

10H : BRIEFING DES SKIPPERS

11 H : 1ER SIGNAL D'AVERTISSEMENT

13H : PICNIC A LA PLAGE

15H : RETOUR VERS PORNIC

18H : REMISE DES PRIX AU CLUB NAUTIQUE DE PORNIC

S'EN SUIVRA UN BARBECUE AU CLUB NAUTIQUE

CONSTITUÉ UNIQUEMENT DE CE QUE **ELLE** ET **LUI** AURONT BIEN VOULUT APPORTER.



SYSTÈME DE PÉNALITÉ

LA RÈGLE 44.1 EST MODIFIÉE DE SORTE QUE LA PÉNALITÉ DE DEUX TOURS EST REMPLACÉE PAR UNE FORMULE DE POLITESSE POÉTIQUE, CLAIREMENT ÉNONCÉE À L'ENCONTRE DU BATEAU ADVERSE.



COMMUNICATION RADIO

EXCEPTÉ EN CAS D'URGENCE, UN BATEAU NE DOIT NI EFFECTUER DE TRANSMISSIONS RADIO PENDANT QU'IL EST EN COURSE NI RECEVOIR DE COMMUNICATIONS RADIO QUI NE SOIENT PAS RECEVABLES PAR TOUS LES BATEAUX. CETTE RESTRICTION S'APPLIQUE ÉGALEMENT AUX TÉLÉPHONES PORTABLES.

À NOTER QUE SUR UNE DUO MIXTE IL EST BIEN PLUS OPPORTUN DE COMMUNIQUER À BORD, QU'AVEC L'EXTÉRIEUR.....



PRIX

LA REMISE DES PRIX AURA LIEU AU CLUB NAUTIQUE DE PORNIC LE DIMANCHE 6 SEPTEMBRE 2015 À PARTIR DE 18H UN PRIX TOUT PARTICULIER SERA DÉCERNÉ AU COUPLE DONT LA TENUE VESTIMENTAIRE SERA JUGÉE LA PLUS REMARQUABLE.



DECHARGE DE RESPONSABILITÉ

LES CONCURRENTS PARTICIPENT À LA RÉGATE ENTIÈREMENT À LEURS RISQUES ET PÉRILS. LA DÉCISION DE PARTICIPER À UNE COURSE OU DE RESTER EN COURSE RELÈVE DE LEUR SEULE RESPONSABILITÉ.

L'AUTORITÉ ORGANISATRICE N'ACCEPTERA AUCUNE RESPONSABILITÉ, EN CAS DE DOMMAGE MATÉRIEL, DE BLESSURE DE DIVORCE OU DE DÉCÈS. DANS LE CADRE DE LA RÉGATE, AUSSI BIEN AVANT, PENDANT, QU'APRÈS LA RÉGATE.



PUBLICITÉ

EN APPLICATION DE LA RÉGULATION DE L'INAF (INSTITUT NATIONAL DES APPLICATIONS FARFELUES) TELLE QUE MODIFIÉE PAR LE RÈGLEMENT DU CN PORNIC, LES BATEAUX PEUVENT ÊTRE TENUS DE PORTER DE LA PUBLICITÉ.

PAR AILLEURS, IL POURRA LEUR ÊTRE DEMANDÉ DE CRIER HAUT ET FORT LE SLOGAN DE LA MARQUE EN QUESTION À CHAQUE PASSAGE DE BOUÉE.



ASSURANCE

LES CONCURRENTS ÉTRANGERS NON LICENCIÉS FFVOILE DEVRONT JUSTIFIER D'UNE ASSURANCE VALIDE EN RESPONSABILITÉ CIVILE AVEC UNE COUVERTURE D'UN MONTANT MINIMAL DE 1,5 MILLION D'EUROS.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES AU CLUB NAUTIQUE DE PORNIC : 02 40 82 34 72

OU INFOS@CNPORNIC.COM

